

# Réflexions sur l'utilisation du numérique au quotidien

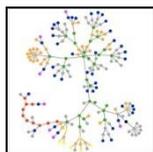


Image en Creative Commons Paternité sur Flickr

Jacques Cartier

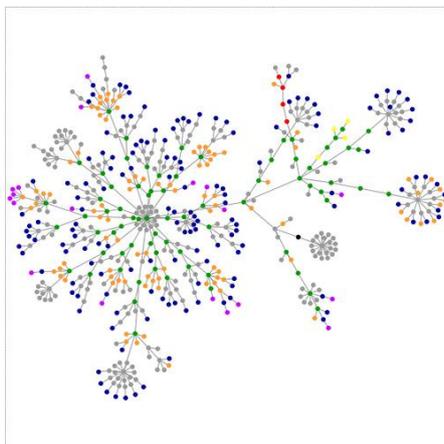
Enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté  
 UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société  
 Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'enseignement supérieur  
 Auto entrepreneur – [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

---

## Table des matières

1	Introduction .....	3
2	Les premiers pas .....	3
3	Un lent cheminement .....	3
4	L'arbre qui cache la forêt .....	4
5	Introduire l'usage des Tic dans sa pratique d'enseignant.....	5
6	Un cheminement personnel.....	5
7	L'espace collaboratif, un catalyseur d'imagination .....	6
8	Un dispositif tout à distance : Inti .....	7
9	La formation Soffia .....	8
10	Une formation de plus ou un changement de paradigme de la formation ? .....	9
11	L'apport du synchrone.....	10
12	Le dispositif national Pairform@nce.....	11
13	Un fonds de solidarité prioritaire en Algérie.....	11
14	Un espace pédagogique en ligne avec des collégiens.....	12
	14.1 Présentation de l'espace pédagogique .....	12
	14.2 Présentation d'une activité pédagogique : le livre numérique .....	14
15	Valider le B2i, une source riche d'activités pédagogiques .....	14
	15.1 Activité à la Mission Tice du Rectorat.....	14
	15.2 Incidence sur le travail dans mon collège.....	14
16	L'arrivée à l'université de Franche-Comté, un « autre monde » numérique.....	15
17	La certification au C2i niveau 1, moment charnière .....	15
	17.1 L'enseignant producteur de ressources.....	15
	17.2 Cours en amphithéâtre versus formation à distance .....	15
18	L'identité numérique, un passeport vers la toile .....	16
	18.1 Pas de quoi fouetter un chat ? .....	16
	18.2 Identité numérique de l'enseignant, réflexions .....	18
	18.3 Le nom de domaine, une identité numérique mal connue.....	20
19	Accompagner des étudiants vers le C2i2e .....	21
	19.1 Les premiers pas avec un groupe master 1 .....	21
	19.2 L'organisation du dispositif pour l'UFR SLHS.....	25
20	Le dispositif « Distance zéro » .....	26
21	La mission du Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES).....	26
22	Une communauté de pratique académique (COP) .....	27
23	Un nouveau défi : l'autoentreprise .....	27
24	Conclusion, si l'on peut conclure ! .....	28
25	Annexes .....	29
	25.1 Bibliographie .....	29
	25.2 Table des index .....	30
	25.3 Table des illustrations.....	31





« Chaque nouvelle technologie alimente une utopie : l'outil de référence est associé au rêve d'une certaine école ou d'une certaine société... comme toujours, les développements technologiques loin de remplacer l'enseignant (...) ne font qu'exiger de lui plus de maîtrise dans la connaissance des processus d'apprentissage et toujours plus d'imagination, ... »

Jacquinet, G, (1985), L'école devant les écrans, Paris, ESF.

## 1 Introduction

Le CIEP de Sèvres m'a contacté pour que je fasse partie de ses formateurs experts. Un curriculum vitae m'a été demandé qui a reçu l'aval des personnes l'ayant parcouru.

Je vais ainsi prendre mon bâton de pèlerin en faisant un retour en arrière sur mes activités mais aussi en évoquant les projets actuels et futurs qui m'ont conduit à me spécialiser dans le domaine du numérique, particulièrement dans la conception et l'animation de dispositifs en modalité mixte (présence/distance) ou entièrement à distance.

Je ferai souvent référence à mon blogue ([www.jacques-cartier.fr/blogue](http://www.jacques-cartier.fr/blogue)) qui, depuis l'année 2006, est mon lieu d'écriture privilégié. Pour faire part de lectures, d'expériences et pour la conduite d'une pratique réflexive pour ce qui touche principalement à la formation ouverte et à distance.

La seconde référence cible sur le blogue suivant qui côtoie le premier cité : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/> créé en 2010.



[Retour table des matières](#)

## 2 Les premiers pas

Mes premiers pas datent du Plan Informatique pour Tous lors de la formation suivie en juillet 1985 à Pontarlier.

Ce plan, souvent décrié, m'a mis le pied à l'étrier de l'informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication<sup>1</sup>. De formation littéraire, j'imaginai alors que l'informatique était l'apanage des mathématiciens, ce qui était en partie vrai à cette époque. Le stage de technologie, suivi en 1985-1986 à l'école normale de Vesoul, comportait un temps de travail important en informatique bureautique et en informatique de gestion de systèmes automatisés assistés par ordinateur.

J'ai mordu à l'hameçon !



Le MO5 Thomson avec son boîtier réseau

Vous trouverez le détail de ces moments de carrière dans mon curriculum vitae à l'adresse suivante :

Curriculum vitae : [www.jacques-cartier.fr/curriculum/curriculum\\_jacques\\_cartier.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/curriculum/curriculum_jacques_cartier.pdf).

## 3 Un lent cheminement

Il est intéressant de remarquer que les Technologies de l'Information et de la Communication se démarquent des technologies éducatives. En effet ces dernières sont souvent restées dans la sphère école comme particulières à l'école. Les Tic, elles, ont envahi la société et ont impacté rapidement le monde de l'éducation.

Nous n'utiliserons plus désormais l'acronyme Tic mais plutôt le terme « numérique ».

Cette sorte de symbiose rend certainement l'accès à ces technologies plus abordable par les enseignants et leurs apprenants, comme si elles tombaient sous le sens. Nos apprenants élèves et étudiants sont des « digital natives », alors que nous, enseignants d'un certain âge, sommes des « digital immigrants ».

> Lien vers le blogue : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/2011/10/01/utilisation-dinternet-par-les-jeunes-mythe-et-realite/>.

---

<sup>1</sup> NTIC



Image en Creative Commons Paternité sur Flickr.com

Mais cet accès plus aisé masque une difficulté de taille !



[Retour table des matières](#)

## 4 L'arbre qui cache la forêt

L'accès aisé de tout un chacun au numérique laisse entière la question de son utilisation pédagogique. Comment, dans ma pratique pédagogique au quotidien, intégrer le numérique et « faire du numérique » ?



One Laptop per Child : un portable par enfant

L'institution dont je dépends m'enjoint, de façon tantôt douce ou moins douce, à utiliser le numérique en classe. Les injonctions sont paradoxales. Citons Monique Linard<sup>2</sup> :

« Sois autonome, mais surtout ne le sois pas et n'en demande pas les moyens ». Cette injonction paradoxale, couramment pratiquée dans les lieux de travail et de formation, est un facteur pathogène reconnu depuis longtemps dans les relations familiales (Watzlawick et al., 1972). Aggravée par un usage suspicieux, répressif ou étroitement taylorien des TIC, l'injonction paradoxale multiplie les contradictions insolubles. Elle est un facteur majeur de stress et de souffrance individuelle, de tensions sociales et de dysfonctionnements contre-productifs dans les entreprises. Elle contribue à accentuer la désaffection envers le travail et sa dévalorisation en faisant des TIC un usage négatif de leurs potentiels (Adès & Dambert, 2002 ; Dejours, 1998 ; Seryeix, 2002 ; Thévenet, 2001 ; Vandramain & Valenduc, 2000). Elle est le piège dans lequel la société informationnelle peut se pousser elle-même si elle ne propose pas d'issue correcte aux contradictions entraînées par ses exigences d'autonomie.

L'utilisation du numérique dépasse le domaine technique et nécessite l'entrée dans le domaine pédagogique. Elle questionne ainsi l'acte d'enseignement/apprentissage sous un nouveau jour. Elle remet en cause la pratique, ce qui exige de la part de l'enseignant une nouvelle professionnalité.

> **Billet professionnalisation** : [www.jacques-cartier.fr/bloque/professionnalisation/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/professionnalisation/)

Mais les injonctions, qu'elles soient courtoises ou non, ne suffisent pas à passer le gué. Le lit de la rivière n'est pas homogène.



[Retour table des matières](#)

<sup>2</sup> [edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/17/80/RTF/Linard2002.rtf](http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/17/80/RTF/Linard2002.rtf)

## 5 Introduire l'usage des Tic dans sa pratique d'enseignant

Pour remettre en cause sa pratique professionnelle, il est important que celle-ci soit stabilisée. L'acte d'enseigner ne peut pas être réinventé chaque jour. Tout enseignant utilise des routines pour pouvoir travailler au quotidien. Le mot routine est employé positivement : « Connaissance, habileté acquise par l'expérience, la pratique plus que par l'enseignement ou l'étude. »<sup>3</sup>



Ma première salle de classe en 1970 ressemblait à cette image

Ces routines autorisent l'action. Pour les changer, il y a la formation certes, mais surtout la démarche personnelle de l'enseignant qui cherche ou non à les dépasser. Citons Philippe Perrenoud<sup>4</sup> :

« Pour maîtriser les effets pervers de telles routines, un professeur doit évidemment les admettre, prendre conscience de ses attitudes et de ses façons de réagir, comprendre leurs « raisons » et avoir envie de changer. La formation peut au moins aider à la prise de conscience, à la mise en mots des pratiques, à l'élucidation des mobiles. Ensuite, à chacun de choisir s'il veut retomber dans ses routines ou tenter de les modifier. »

> Lien vers le blogue : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/2012/11/18/integration-des-tice-dans-sa-pratique/>.

> Lien vers le blogue : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/tag/tice/>.



[Retour table des matières](#)

## 6 Un cheminement personnel

Baucoup de collègues introduisent le numérique en classe en utilisant l'outil de présentation assistée par ordinateur plus connu sous le nom « diaporama » ou « Powerpoint » du nom d'un logiciel très répandu.

La première utilisation qui en est faite est souvent expositive. L'enseignant organise ses idées, les présente de façon synthétique à l'écran, les commente.

Dans un second temps, l'enseignant ajoute des commentaires aux diapositives. Le diaporama devient le cours écrit.

J'ai rarement observé une troisième phase qui consiste à utiliser le diaporama comme activité de l'apprenant. Certaines diapos sont à compléter, d'autres sont à créer.

Ainsi un outil qui semble l'outil du présentateur par excellence se transforme en outil de travail pour l'apprenant.

La routine de l'enseignant est respectée, la modification de l'activité pédagogique se fait en douceur.

Citons Bernadette Charlier :<sup>5</sup>

« Ainsi, si changer est nécessaire, résister l'est sans doute tout autant. L'un ne va pas sans l'autre. Pour changer une pratique pédagogique, il faut d'abord que celle-ci existe, qu'elle ait été construite patiemment au cours des années, qu'elle soit stabilisée. L'enseignant doit pouvoir s'appuyer sur cette pratique s'il souhaite la changer. Il doit pouvoir la reconnaître pour éventuellement la mettre en cause. Il doit pouvoir y fonder son projet. »

> Billet de réflexion : [www.jacques-cartier.fr/blogue/diaporama](http://www.jacques-cartier.fr/blogue/diaporama)

> Billet sur le statut de « l'enseignant » : [www.jacques-cartier.fr/blogue/professeur-formateur-tuteur-e-formateur/](http://www.jacques-cartier.fr/blogue/professeur-formateur-tuteur-e-formateur/)

<sup>3</sup> Dictionnaire : [atilf.atilf.fr/](http://atilf.atilf.fr/)

<sup>4</sup> Perrenoud, P, 1998, Dix défis pour les formateurs d'enseignants, Université de Genève.

<sup>5</sup> [tecfa.unige.ch/proj/cvs/doc\\_ress/charlier\\_syntic.rtf](http://tecfa.unige.ch/proj/cvs/doc_ress/charlier_syntic.rtf)

## &gt; Exemple de travaux 2010-2011

Cours en amphithéâtre : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/diaporama](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/diaporama)

Labyrinthe de la cathédrale de Chartres – Image en Creative commons

Utiliser les Tic en pédagogie, une démarche labyrinthe ?

On peut parler d'une démarche labyrinthe pour l'enseignant. Il faut faire des essais, des expérimentations, travailler en communauté d'apprentissage, s'initier à des outils techniques, les introduire pas à pas dans la pratique quotidienne, réfléchir à la place de l'apprenant dans le dispositif de formation, ...

Penser le labyrinthe.

Quelle urgence peut-il y avoir aujourd'hui à évoquer un tel sujet ? Est-ce parce que ma propre vie ressemble à un labyrinthe avec ses impasses, ses retours en arrière, cette approche d'un centre jamais plus éloigné que lorsque j'ai cru l'atteindre ? C'est bien plus que cela. Tel le pèlerin immobile des couvents ou le joueur de Doom, l'homme moderne est en passe de devenir un nomade virtuel, voyageur de l'image et du simulacre, travaillant et consommant à domicile, naviguant sans guide à travers des réseaux d'information et de pouvoirs, rêvant d'appartenir à la future élite des nomades de luxe, randonneurs de tous les plaisirs, créateurs de tous les réseaux, qui, demain, dicteront leurs valeurs au reste de la planète.

Comprendre le labyrinthe deviendra bientôt essentiel à la maîtrise de la modernité. <sup>6</sup>

[Retour table des matières](#)

## 7 L'espace collaboratif, un catalyseur d'imagination

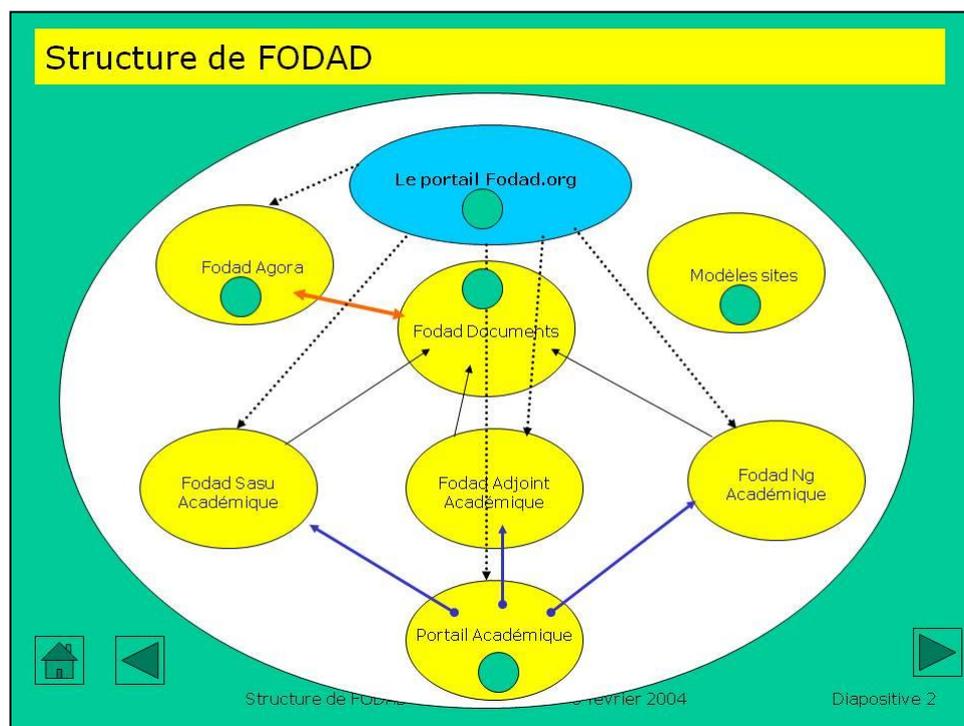
En septembre 2001, un groupe de formateurs venant de toute la France, se réunit à Poitiers à l'École Supérieure de l'Éducation Nationale. (ESEN)

Il s'agit de concevoir des cours à destination d'un public qui prépare un concours administratif. Chaque formateur est venu avec des documents papiers. Pour pouvoir travailler en présence mais plus tard à distance, les animateurs proposent d'utiliser un espace collaboratif en ligne appelé QuickPlace. Cet espace permet de déposer des documents et de communiquer par un forum.

Pas à pas, en utilisant l'espace en ligne, les personnes mutualisent leurs ressources. Peu à peu le dispositif grandit et devient national, FODAD <sup>7</sup> est né : <https://foad.orion.education.fr/foad/> .

<sup>6</sup> Jacques Attali – Chemins de sagesse, traité du labyrinthe – Fayard – page 30

<sup>7</sup> Formation Ouverte et à Distance pour les métiers de l'Administration



Organisation de FODAD : une constellation de sites QuickPlace

Cette organisation de sites QuickPlace indique que le dispositif centralise ses ressources élaborées de façon collaborative et nationalement (Fodad Documents). Chaque académie partenaire gère son dispositif à elle (Portail Académique et sous portails par type de formation). Les apprenants utilisent les ressources du FODAD Documents qui est ouvert en accès libre. L'équipe de conception et d'animation utilise Fodad Agora, lieu de son travail et de ses échanges.

> Diaporama : [présentation en regroupement national en 2004](#).

Mon investissement dans ce dispositif m'a amené à animer les formations nationales de formateurs et à participer au groupe de pilotage national du dispositif.

> Billet intelligence collective : [www.jacques-cartier.fr/bloque/foad-et-intelligence-collective/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/foad-et-intelligence-collective/)

> Billet terrasse pédagogique : [www.jacques-cartier.fr/bloque/la-plateforme-collaborative-nouvelle-terrasse-pedagogique/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/la-plateforme-collaborative-nouvelle-terrasse-pedagogique/)

> Travail de groupe : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/2012/03/04/11682/>.

> Travail collaboratif : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/2012/02/05/le-travail-de-groupe/>.



[Retour table des matières](#)

## 8 Un dispositif tout à distance : Inti

La participation au dispositif Learn-Nett en 2004 comme étudiant ([ute3.umh.ac.be/learn-nett/](http://ute3.umh.ac.be/learn-nett/)) m'a permis de travailler à distance intégrale avec des collègues enseignants et des étudiants en sciences de l'éducation de plusieurs pays. Il s'agissait de créer ensemble (groupes de 4 personnes) une séquence pédagogique incluant les Tice.

Cette expérience m'a permis l'année suivante comme chargé de cours avec Thierry Chanier – Directeur du master -, de monter un dispositif de ce type faisant travailler de concert des enseignants en poste de l'académie de Besançon et nos étudiants du master IPDOD de l'université de Franche-Comté. (Ingénierie Pédagogique dans des Dispositifs Ouverts et à Distance). Nous avons appelé ce dispositif « Inti ».

Les paragraphes ci-dessous sont tirés du guide pédagogique Inti 2008.

> Guide pédagogique Inti 2008 : [www.jacques-cartier.fr/inti2008/inti\\_guide\\_pedag\\_2008\\_v2.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/inti2008/inti_guide_pedag_2008_v2.pdf)

L'expérience Inti vise à mettre les stagiaires dans une situation d'« Apprendre en collaborant à distance avec d'autres futurs enseignants/formateurs ».

Qu'entend-on par collaborer ?

"Étymologiquement, collaborer (co-labore) signifie travailler ensemble, ce qui implique une notion de buts partagés et une intention explicite d'ajouter de la valeur, de créer quelque chose de nouveau ou de différent par la collaboration, par opposition à l'échange simple d'information ou à la transmission d'instructions". (Kaye, 1992)

Cela suppose deux dimensions importantes : le produit de la collaboration et le processus de collaboration (cf. tableau ci-dessous). Pour tirer parti de l'apprentissage réalisé, les stagiaires sont amenés à réaliser un retour réflexif sur l'ensemble de leur expérience d'apprentissage.

1. Processus de la collaboration à distance	2. Produit de la collaboration à distance	3. Retour réflexif
Collaborer avec d'autres (objectifs collaboratifs) Utiliser adéquatement les différents outils de collaboration à distance (objectifs communicationnels et techniques)	Analyser ou créer un usage des TICE et le situer dans une typologie d'usage (objectif de formation pédagogique) Diffuser son travail (objectifs techniques)	Décrire et analyser son expérience d'apprentissage

Les objectifs collaboratifs sont liés à la gestion du travail de groupe (négociation du projet commun, établissement et respect d'un échéancier, répartition des rôles, régulation en cours de tâche), des interactions (assurer une régularité et l'intensité des interactions - argumentation) et du climat social (assurer la convivialité dans les échanges).

Les objectifs communicationnels concernent le respect de certaines règles communicationnelles dans l'usage des outils de communication et l'usage du « bon » média au « bon » moment dans le déroulement du projet de groupe (cf. « Étapes du travail »).

Certaines compétences techniques sont des pré-requis au travail de collaboration à distance (travaux de groupes) et constituent donc les objectifs de la formation technique préalable à la collaboration. La formation technique se poursuivra en cours d'expérience, à l'intérieur des groupes de travail, soit avec l'aide du tuteur, des membres du groupe eux-mêmes voire de l'animateur local.

Les différents INTI :

- Inti 2006 : [www.jacques-cartier.fr/inti2006](http://www.jacques-cartier.fr/inti2006)
- Inti 2007 dans la cadre de Learn-Nett : [www.jacques-cartier.fr/inti2007](http://www.jacques-cartier.fr/inti2007)
- Inti 2008 : [www.jacques-cartier.fr/inti2008](http://www.jacques-cartier.fr/inti2008)

> Billet passer au distant : [www.jacques-cartier.fr/blogue/passer-au-distant-navigation-complexe/](http://www.jacques-cartier.fr/blogue/passer-au-distant-navigation-complexe/)

> Billet activité dans un forum : [www.jacques-cartier.fr/blogue/activite-dans-un-forum/](http://www.jacques-cartier.fr/blogue/activite-dans-un-forum/)

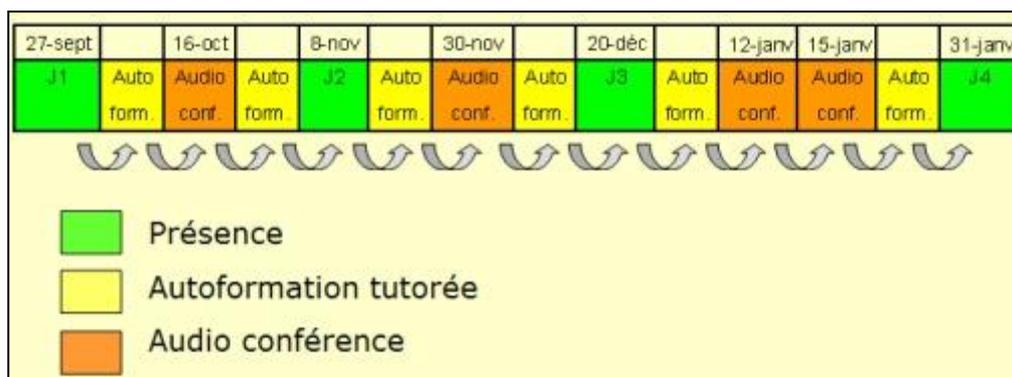
> Article coécrit avec Thierry Chanier dans la Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire : [www.ritpu.org/IMG/pdf/cartier.pdf](http://www.ritpu.org/IMG/pdf/cartier.pdf)



[Retour table des matières](#)

## 9 La formation Soffia

La formation SOFFIA (Système Ouvert de Formation de Formateurs Inter-Académique) vise à former à la fois des formateurs qui travaillent dans des Ateliers de Pratique Personnalisée dans des GRETA (Groupement d'Établissements Publics d'Enseignement).



Déroulé de SOFFIA

Cette formation dure 70 heures réparties sur 28 heures en présence (4 jours) et 42 heures à distance. Elle regroupe 28 formateurs et est organisée autour de 5 modules :

1. Formation ouverte et à distance : concepts, définitions et ingénierie
2. Utiliser un espace de travail collaboratif
3. Conduire un projet en formation ouverte et à distance
4. Concevoir et mettre en œuvre un parcours individualisé et des outils d'autoformation accessibles à distance
5. Rôle du centre de ressources dans un dispositif de formation individualisée ouverte et à distance.

> Billet sur Soffia : <http://www.jacques-cartier.fr/blogue/la-formation-soffia-en-cours-de-conception/>

- > Billet sur la difficulté de la conception : <http://www.jacques-cartier.fr/bloge/de-la-difficulte-de-la-conception/>
- > Billet sur la communication médiatisée : <http://www.jacques-cartier.fr/bloge/regards-croises-sur-la-communication-mediatisee/>

Les activités proposées font appel à trois espaces qui viennent soutenir l'activité.

Une activité est proposée dans e-cafoc. Elle se déroule dans l'espace collaboratif pour la recherche d'informations, la mise en commun, la publication. L'espace synchrone vient aider à la négociation, à la prise de décision, à l'organisation des travaux, à la gestion du temps.



Les espaces de travail de SOFFIA

- > Intervention à distance pour l'Université d'été du Cned : [http://www.jacquescartier.net/preao/intervention\\_univ\\_ete\\_poitiers\\_cned\\_fichiers/frame.htm](http://www.jacquescartier.net/preao/intervention_univ_ete_poitiers_cned_fichiers/frame.htm)



[Retour table des matières](#)

## 10 Une formation de plus ou un changement de paradigme de la formation ?

### Du B2i-adultes vers le C2i

Former et certifier les personnels au B2iAdultes par un dispositif d'accompagnement à distance

Ce dispositif de formation a été initié et mis en place par Jacques Ménigoz et moi-même dans le cadre de notre mission à la Division de la Formation de l'académie de Besançon. Nous pensons déjà au C2i2e, d'où le nom donné à la formation.

Environ quatre cents personnes par année scolaire (collègues enseignants en poste, personnels administratifs) ont été formées plusieurs années durant grâce à ce dispositif presque entièrement en ligne.

### Extrait du dépliant d'information

"Du B2i-adultes vers le C2i", 500 apprenants en ligne d'octobre 2005 à septembre 2006 sur la plateforme e-difor avec les contenus de formation concernant le B2i adulte FC Greta. Cette formation est ouverte à tout public, de l'ouvrier professionnel au chef d'établissement en passant par les personnels de vie scolaire et d'enseignement.

30 groupes sont organisés en stage établissement pour favoriser une dynamique interne. La formation débute par une demi-journée en présentiel.

Chaque stagiaire a un formateur référent (rémunéré 1,5 h par stagiaire) qui assure l'accompagnement à distance ainsi qu'une personne-relais en établissement (rémunéré 1h par stagiaire). Une assistance téléphonique est organisée sur la semaine.

Du test de positionnement à la validation finale tout se passe en ligne. L'apprenant travaille à son rythme aidé par son formateur référent avec lequel il entretient des contacts permanents grâce aux outils de communication de la plateforme.

Nous insistons beaucoup sur la nécessité de ces activités de production, d'échanges et de réflexion pour l'efficacité des apprentissages et la consolidation des compétences acquises.

Nous adaptons cet espace de formation conçu pour de l'accompagnement du présentiel vers du tout distant fortement tutoré pédagogiquement.

Jacques Cartier, enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté

Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES) – Auto entrepreneur : [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

Cette formation s'inscrit dans une cohérence de qualification des personnels conduisant à terme au C2i Niveau 2.

Par ailleurs, l'ensemble des autres dispositifs d'accompagnement à distance rassemble sur une centaine de sites collaboratifs environ 2000 collègues de l'académie de Besançon (serveur QuickPlace hébergé au pôle de compétences e-learning national). Certains dispositifs utilisent fréquemment un outil de réunion en ligne (plateforme de classe virtuelle Centra). D'autres partenariats ont lieu avec l'IUFM et l'Université de Franche-Comté (Dispositif INTI du Master FOAD) au plan régional, et avec la SDTICE au plan national dans le projet « Enseigner pour le futur ».

Contacts :

Jacques Cartier - [jacques.cartier@ac-besancon.fr](mailto:jacques.cartier@ac-besancon.fr), Jacques Ménigoz - [jacques.menigoz@ac-besancon.fr](mailto:jacques.menigoz@ac-besancon.fr)

Pôle de compétences FOAD de la DIFOR Besançon

> Dépliant année 2006-2007 : <http://jacques-cartier.fr/b2i-adultes/depliant.pdf>

> Diaporama : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/diaporama/formation\\_formateurs.ppt](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/diaporama/formation_formateurs.ppt)

Mon mémoire de master IPDOD porte sur ce dispositif, il s'intitule : « Une formation de plus ou un changement de paradigme de la formation ? »

> Pour le télécharger : [www.jacques-cartier.fr/index\\_fichiers/page4.htm](http://www.jacques-cartier.fr/index_fichiers/page4.htm)



[Retour table des matières](#)

## 11 L'apport du synchrone

Dès 2003 dans le dispositif FODAD, il est apparu fondamental de se doter d'une plateforme de classe virtuelle. Pour que l'équipe nationale puisse travailler sans effectuer de déplacements longs et coûteux, pour que les tuteurs puissent réguler la formation avec leurs apprenants, pour que les apprenants puissent échanger pendant les travaux collaboratifs.

> Commentaire vidéo : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/media/classe\\_virtuelle.flv](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/media/classe_virtuelle.flv)

Le choix s'est porté sur la plateforme Centra que le pôle de compétences foad du Ministère a implantée sur ses serveurs à Toulouse. (<https://foad.orion.education.fr/>)

Écran type de la plateforme Centra

> Remarque : dès septembre 2010, date de ma nomination à l'université de Franche-Comté, j'ai utilisé la plateforme Adobe Connect.

Il est intéressant d'observer que les premiers pas avec cet outil sont très magistraux. La complexité de l'outil fait que l'on reste un peu dans sa tour d'ivoire en présentant des diapositives par exemple. Puis, avec l'expérience, on arrive à se détacher de l'outil, à « donner la main » aux participants.

- > Billet de réflexion sur la classe virtuelle : [www.jacques-cartier.fr/bloque/animer-une-classe-virtuelle/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/animer-une-classe-virtuelle/)
- > Billet sur les outils de communication ; [www.jacques-cartier.fr/bloque/le-pied-dans-la-porte/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/le-pied-dans-la-porte/)
- > Billet sur une utilisation particulière de la classe virtuelle : [www.jacques-cartier.fr/bloque/une-utilisation-particuliere-de-la-plate-forme-de-classe-virtuelle/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/une-utilisation-particuliere-de-la-plate-forme-de-classe-virtuelle/)
- > Billet classe virtuelle mythe ou réalité : [www.jacques-cartier.fr/bloque/classe-virtuelle-mythe-ou-realite/](http://www.jacques-cartier.fr/bloque/classe-virtuelle-mythe-ou-realite/)



[Retour table des matières](#)

## 12 Le dispositif national Pairform@nce

Pairform@nce est un dispositif national qui permet de construire et de mettre en œuvre des formations d'enseignants adaptées aux contextes locaux des établissements, des circonscriptions ou des académies.

Ces formations visent au développement de l'usage des TICE en classe avec les élèves. Elles articulent des temps en présence et à distance et privilégient le travail entre pairs.

Depuis février 2010, ce dispositif s'élargit pour répondre à des besoins de formation dans d'autres domaines.

Extrait de la page d'accueil du site : <http://national.pairformance.education.fr/>

J'ai participé à la création du dispositif (groupe projet national) qui s'intitulait auparavant « Enseigner pour le futur ».



Logo Pairform@nce

Des parcours de formation sont mis à la disposition d'équipes d'enseignants qui travaillent de façon collaborative en mixant présence et distance. Ils peuvent les utiliser tels quels mais aussi s'en inspirer pour créer leurs propres parcours. Le formateur qui suit le groupe le réunit en présence et le tutore dans les moments distants.

Début 2014, pairform@nce est remplacé par le dispositif m@gistère.



- > Lien vers le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid72318/m@gistere-accompagner-la-formation-continue-des-professeurs-des-ecoles.html>

J'interviens au niveau de l'académie de Besançon comme formateur de formateurs pour les premier et second degrés. Je serai le correspondant second degré à la rentrée prochaine en vue de la généralisation du dispositif pour les collèges et lycées.

- > Un parcours de formation écrit par mes soins sur la problématique de la formation hybride : [http://www.jacques-cartier.fr/formation\\_hybride/](http://www.jacques-cartier.fr/formation_hybride/)



[Retour table des matières](#)

## 13 Un fonds de solidarité prioritaire en Algérie

J'ai participé en 2008 à un fonds de solidarité prioritaire en Algérie.

- **FSP Algérie : « Appui à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie » (2007-2011).**



L'action 3.2.1

Ce projet contribue à appuyer l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie, dans le cadre du développement de pôles pédagogiques de référence.

Les objectifs concernaient le perfectionnement des formateurs de la formation initiale et continue (professeurs des trois écoles nationales supérieures (ENS), de l'Université de la Formation Continue (UFC), et Inspecteurs du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) en :

- ingénierie de la formation ;
- didactique du Français Langue Étrangère (FLE) ;
- sensibilisation à la Formation Ouverte et A Distance (FOAD).

J'ai préparé onze grains de formation et ai animé une formation de quinze jours en présence à l'Université de la Formation Continue à Alger en août 2008.



[Retour table des matières](#)

## 14 Un espace pédagogique en ligne avec des collégiens

### 14.1 Présentation de l'espace pédagogique

En septembre 2009, j'ai été nommé à ma demande au collège des Sorentines à Châtillon le Duc. Le réseau de l'établissement était un Intranet. Je n'avais ainsi pas la possibilité (mes élèves aussi) de me connecter depuis mon domicile. Le pôle de compétences foad du ministère m'a autorisé à créer un site collaboratif pour héberger mes 125 collégiens de quatrième et de troisième. J'ai alors acheté un nom de domaine ([technoenligne.fr](http://technoenligne.fr)) car les adresses de la plateforme QuickPlace sont un peu indigestes !

> Adresse du site : [www.technoenligne.fr](http://www.technoenligne.fr)

Cliquer en haut à droite de l'écran : "**Se connecter**", identifiant : **visite**, mot de passe : **visite**

Cet accès « lecteur » vous permet de visualiser quelques salles d'élèves de 3ème, les consignes de travail, des productions de livre numériques, ...

- **Sur le site <sup>8</sup> <sup>9</sup> mes élèves de collège (technologie) disposent d'un espace de travail en ligne.**

Cet espace comprend une partie publique (accessible comme un site Internet) et une partie privée (accessible par code d'accès et mot de passe).

Chaque élève dispose d'un espace réservé (appelé **salle**) dans lequel il lit les consignes du cours, dépose ses travaux personnels faits en cours, les devoirs réalisés en ligne. Cet espace est partagé avec le professeur.

Pour l'élève les avantages sont nombreux :

<sup>8</sup> Ce site (logiciel QuickPlace) est hébergé par le pôle de compétences foad du Ministère.

<sup>9</sup> [www.technoenligne.fr](http://www.technoenligne.fr).

- il dispose d'un lien permanent avec son « classeur en ligne ». Dans la plupart des classes, les élèves sont connectés à la maison. Ils peuvent ainsi travailler à distance. Pour ceux qui n'ont pas de connexion le travail peut s'effectuer au CDI ;<sup>10</sup>
  - il peut stocker ses travaux de recherches qui sont accessibles en permanence ;
  - il a accès aux consignes du professeur, aux dossiers techniques des objets fabriqués ;
  - il peut, au-travers des différentes activités, valider des items du B2i élève.
- **Pour le professeur les avantages sont nombreux, citons en quelques uns :**
- il a une vision globale de ses classes, de l'avancée des travaux, des productions individuelles et collectives ;
  - il peut travailler chez lui ou de tout ordinateur relié à Internet ;
  - il peut à tout moment ajouter, modifier, supprimer un document consigne ;
  - il peut engager avec les élèves une réflexion sur l'autoévaluation en faisant le point avec chacun sur le contenu de son dossier en ligne « Mes travaux ». Chaque élève évaluera ses travaux chaque trimestre, proposera une note qui sera discutée avec le professeur ;
- > Exemple de fichier autoévaluation : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/notes\\_4eme.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/notes_4eme.pdf)
- il peut utiliser le site en mode déconnecté : une fonctionnalité qui permet de télécharger le site sur son ordinateur personnel pour travailler hors connexion.

Afficher le navigateur de dossiers		
Type	Titre	Créé le
📄	Consigne Ma présentation ▾	14/09/2009
📄	Consigne création de boîte à La Poste ▾	20/09/2009
📄	Consigne TD Creative Commons ▾	21/09/2009
📄	Prise de notes pour les 4D1 - Séance du 16 septembre ▾	23/09/2009
📄	Consigne utiliser le courriel ▾	27/09/2009
📄	Consigne - Travail dirigé - Image numérique ▾	12/10/2009
📄	Consigne travail dirigé - logiciel PhotoFiltre ▾	19/10/2009
📄	Consigne Introduction domotique ▾	04/11/2009
📄	Consigne Introduction domotique - OpenOffice ▾	04/11/2009
📄	Autoévaluation - fichier à télécharger ▾	19/11/2009
📄	Domotique extérieure - Synthèse ▾	30/11/2009
📄	Introduction au B2i ▾	12/01/2010
📄	Introduction B2i - fichier ▾	12/01/2010
📄	Introduction domotique intérieure ▾	07/12/2009
📄	Mon projet domotique intérieure ▾	07/12/2009
📄	Mon projet domotique intérieure - Fichiers ▾	07/12/2009
📄	Document modèle élève domotique intérieure ▾	21/02/2010
📄	Document modèle élève domotique intérieure (FICHIER) ▾	21/02/2010
📄	Didapages - Introduction ▾	15/03/2010
📄	Didapages - Introduction - Fichiers ▾	15/03/2010

Quelques consignes de travail pour les élèves de 4ème.

On pense à l'espace numérique de travail qui va s'installer dans les établissements (installation prévue pour 2012 dans notre académie) :

Objectif des ENT :

“Les ENT ont pour objet :

- de saisir et de mettre à la disposition des élèves et de leurs parents, des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs et plus généralement de tous les membres de la communauté éducative de l'enseignement scolaire ou de l'enseignement supérieur, en fonction des habilitations de chaque usager, des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives, relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'établissement ainsi que de la documentation en ligne ;

- de permettre aux usagers de l'ENT de s'inscrire en ligne à des activités proposées par l'établissement, de s'inscrire à des listes de diffusion, de participer à des espaces communautaires (forums de discussion, espaces collaboratifs, blogs...).”

<sup>10</sup> Centre de Documentation et d'Information.

Arrêté du 30 novembre 2006. JO du 13/12/2006

## 14.2 Présentation d'une activité pédagogique : le livre numérique

Après un travail sur l'utilisation de la domotique au quotidien, il est demandé aux élèves de réaliser un livre numérique sur ce thème en utilisant le logiciel Didapages.

Ce travail de fin d'année permet aux élèves de capitaliser les apprentissages de l'année. Ils utilisent les outils logiciels utiles, ils gèrent des fichiers sources textes, images, sons et vidéo. Ils ont le loisir d'imaginer leur production, de l'écrire de A à Z. Ils corroborent ou complètent les compétences B2i acquises.

- > Consigne sur Technoenligne : [http://www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/introduction\\_didapages\\_technologie.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/introduction_didapages_technologie.pdf)



[Retour table des matières](#)

## 15 Valider le B2i, une source riche d'activités pédagogiques

### 15.1 Activité à la Mission Tice du Rectorat

Mon travail à la Mission Tice du Rectorat s'est étalé sur deux années scolaires. (2007-2008, 2008-2009)

Une partie de la mission a consisté à mettre en place une plateforme de validation du B2i élève et à accompagner les équipes enseignantes en établissements (stages de formations en collèges et lycées).

**Mention légale :**  
Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 06.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression pour les données nominatives vous concernant (art.34 de cette loi).  
Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au [webmaster](#).

**Gestion Informatisée du B2i**

*Munissez-vous de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe*

*Et n'oubliez pas de vous déconnecter avant de partir*

Tapez le numéro d'identification de l'établissement (ou quelques caractères permettant de le trouver) :

exemples (au choix) : 12, 0330087R, rostand, lyc, boulevard,...

**CNIL**

Page d'accueil de Gibii

L'aspect technique, sans en nier l'importance, n'a pas été notre souci premier avec mon collègue. La priorité que nous avons privilégiée a été d'amener les équipes pédagogiques à élaborer une politique d'établissement de validation du B2i.

- > Document pour le stage établissement : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/b2i\\_etablissement.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/b2i_etablissement.pdf)

### 15.2 Incidence sur le travail dans mon collège

Comme je travaillais la seconde année à mi-temps dans un collège, j'ai pu ainsi joindre l'acte à la parole en validant en réel le B2i avec mes élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

- > Introduction au B2i, travail dirigé de prise en main de la plateforme : [document élève](#).

La plupart des activités menées en classe pouvaient être source de validation d'un ou plusieurs items.

- > Exemple : [les images en Creative Commons](#).
- > Exemple : [un devoir en classe de 3<sup>ème</sup> avec validation d'items](#).



[Retour table des matières](#)

## 16 L'arrivée à l'université de Franche-Comté, un « autre monde » numérique



L'expression « autre monde » n'est pas péjorative pour les autres degrés (premier et second) de notre institution. Je veux dire par là que j'ai trouvé en arrivant à l'université un espace numérique établi, géré, utilisé, accessible en intranet et en extranet filaire et sans fil.

J'ai pu tout de suite travailler dans un esprit « en ligne » grâce à la présence de l'ENT, ses outils de communication et de dépôt de fichiers intégrés, la plateforme Moodle et la plateforme synchrone Adobe Connect.

Les salles que j'utilise sont équipées d'un matériel récent et permettent le travail d'un étudiant par poste. Une équipe informatique est très présente et très réactive au-travers d'un helpdesk. Une Mission Tice, tout aussi performante, est également au service des utilisateurs.



[Retour table des matières](#)

## 17 La certification au C2i niveau 1, moment charnière

### 17.1 L'enseignant producteur de ressources

La première année, l'essentiel de mon service s'est déroulé dans le cadre du Certificat Informatique et Internet niveau 1.

Il m'a semblé opportun de médiatiser un certain nombre de cours pour que les étudiants puissent, en dehors des moments en présentiel, continuer à travailler en autonomie à distance.

L'utilisation du logiciel Exelearning m'a permis cette démarche, d'autant plus que ce logiciel autorise l'exportation des grains de formation au format Scorm 1.2 et leur importation sur une plateforme acceptant cette norme.



Logo Exelearning

- **L'export au format site web est moins ergonomique que sur la plateforme Moodle mais me permet de vous présenter les modules sans que vous vous connectiez à cette plateforme sur laquelle vous n'avez pas d'accès.**

> Identité numérique exporté au format site Web : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/modules\\_scorm/identite\\_numerique/](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/modules_scorm/identite_numerique/)

> Traitement de texte avancé : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/modules\\_scorm/traitement\\_texte\\_avance/](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/modules_scorm/traitement_texte_avance/)

### 17.2 Cours en amphithéâtre versus formation à distance

Cent quarante étudiants en amphithéâtre sur la thématique du C2i niveau 1 ! J'avoue avoir été un peu perplexe à l'annonce de la prise en charge de ce cours.



Speakers's corner (Hyde Park à Londres)

Et puis l'idée m'est venue de « jouer » avec la distance, c'est-à-dire de proposer des activités en ligne entre les cours en présence. Beaucoup d'étudiants ont joué le jeu. La séance la plus pertinente a été la présentation de leurs diaporamas en amphithéâtre, documents qu'ils avaient préparés à distance.

J'ai tenté l'activité collaborative au-travers de l'écriture d'un blog par équipe de 4 personnes. Tout le monde a été un peu ébahi par les Conditions Générales d'utilisation (CGU) après avoir trouvé leur lecture bien longue !

> La norme Scorm : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/taq/scorm/>



[Retour table des matières](#)

## 18 L'identité numérique, un passeport vers la toile

### 18.1 Pas de quoi fouetter un chat ?



Site [education.laposte.net](http://education.laposte.net)

> Source : site Légamédia - [tice.education.fr/legamedia/guide/internet-scolaire/responsabilites](http://tice.education.fr/legamedia/guide/internet-scolaire/responsabilites)

Dans mon collège en 2009, il avait été décidé en Conseil d'administration de créer une adresse électronique à La Poste pour chaque élève du collège. L'autorisation des parents a été demandée au-travers d'un document à signer.

C'est l'institution éducative qui prend l'initiative de cette création. L'adresse créée sert aux usages pédagogiques mais aussi aux usages privés des élèves.

L'établissement scolaire donne à l'élève une identité numérique particulière.

Mais en fait, sous cet acte qui semble anodin, quelles sont les responsabilités des uns et des autres ?

- **Responsabilité de l'état**

En premier lieu c'est l'état qui engage sa responsabilité car il est à l'origine des injonctions faites à la communauté éducative d'utiliser les TIC. (Exemple : obligation d'obtenir le B2i pour le Brevet des collèges - 2008)

Code de l'éducation :

Art. L 312-9 (modifié par la loi no 2009-669 du 12 juin 2009). — Tous les élèves sont initiés à la technologie et à l'usage de l'informatique. Dans ce cadre, notamment à l'occasion de la préparation du brevet informatique et internet des collégiens, ils reçoivent de la part d'enseignants préalablement sensibilisés sur le sujet une information sur les risques liés aux usages des services de communication au public en ligne, sur les dangers du téléchargement et de la mise à disposition illicites d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou un droit voisin pour la création artistique, ainsi que sur les sanctions encourues en cas [Dispositions déclarées non conformes à la Constitution par la décision du Conseil constitutionnel no 2009-580 DC du 10 juin 2009] de délit de contrefaçon. Cette information porte également sur l'existence d'une offre légale d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou un droit voisin sur les services de communication au public en ligne.

- **L'institution d'enseignement (publique ou privée)**

L'établissement dispose d'une autonomie pédagogique et peut ainsi décider de la création de l'adresse électronique pour chaque élève via une décision de son conseil d'administration.

- **L'enseignant**

Jacques Cartier, enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté

Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES) – Auto entrepreneur : [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

L'enseignant porte une responsabilité (civile et pénale) importante car il a obligation de surveiller ses élèves mineurs :

En vertu de l'article 1384 du Code civil, « les instituteurs (...) sont responsables du dommage causé par leurs élèves pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance et (...) les fautes, imprudences ou négligences invoquées contre eux comme ayant causé le fait dommageable, devront être prouvées, conformément au droit commun, par le demandeur à l'instance. »

> Site Légamédia : [tice.education.fr/legamedia/guide/internet-scolaire/responsabilites/responsabilite](http://tice.education.fr/legamedia/guide/internet-scolaire/responsabilites/responsabilite))

> À noter le mot "instituteur" qui s'applique aux enseignants du 1er et du second degré.

- **Le personnel assistant**

Quel est le statut de cette personne ? Si elle est seule pour assister des élèves, elle a le statut « d'instituteur », si elle accompagne un enseignant dans sa classe, c'est l'enseignant qui conserve la responsabilité de « l'instituteur ».

- **Responsabilité des intermédiaires techniques**

Les intermédiaires techniques dans le cadre de collège et lycées sont les collègues des services informatiques. Ils ont une obligation de fournir un accès Internet sécurisé adapté à des populations mineures dans le cadre d'activités pédagogiques.

Ils sont soumis aux obligations concernant les fournisseurs d'accès et les fournisseurs d'hébergement.

- **Responsabilité des parents**

En vertu de l'article 1384 alinéa 4 du Code civil, « le père et la mère, en tant qu'ils exercent le droit de garde, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux ».

Lorsque les parents signent l'autorisation de création de l'adresse électronique, il faut qu'ils soient bien informés de leur responsabilité. Le document fourni par l'établissement doit clairement indiquer cela.

Les parents séparés doivent également être mis au courant de qui porte la responsabilité des actes de l'enfant concerné.

" ...Pour les parents séparés, même s'ils exercent conjointement l'autorité parentale, le parent responsable est celui qui exerce le droit de garde au moment du dommage. Ainsi, à titre d'exemple, en cas de garde alternée, le parent responsable sera celui chez qui l'enfant habitait le jour où survient le dommage." (Sur le site Légamédia)

- **Responsabilité des élèves**

Comme les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents, il incombe à la communauté éducative de doser l'utilisation des Tic en fonction de leur âge et de leur la maturité. L'utilisation d'Internet n'est pas la même en collège et en lycée.

Dans un collège, une politique B2i bien structurée et partagée par l'ensemble des adultes est essentielle pour former les élèves sereinement.

- **Responsabilité de partenaires étrangers**

Souvent un établissement travaille de concert avec un établissement à l'étranger. Les échanges se font sur une plateforme partagée.

Il est conseillé aux établissements scolaires de préférer le droit français qui souvent est plus protecteur envers les élèves et les enseignants.

**DROIT A L'IMAGE**

Pour illustrer ses brochures, ses expositions, son futur site Internet, pour valoriser ses actions à l'extérieur, ou pour permettre aux élèves et à leurs familles de garder des souvenirs, les personnels du collège peuvent être amenés à prendre ou faire faire des photos, ils peuvent utiliser des vidéos, des reproductions de travaux réalisés par les élèves ou des textes de leur composition. L'élève peut donc être mis en image ; il peut aussi être auteur.

Des lois existent pour faire respecter le droit à l'image et les droits d'auteur. Pour être en conformité avec elles et pour pouvoir continuer à valoriser nos actions, nos productions, nous avons besoin de votre autorisation.

**Pour des usages strictement pédagogiques, scolaires ou liés à la vie du collège**( documents présentant le collège, site Internet, CD, DVD Rom, vidéos, journal du collège, expositions, presse locale, reportage télévisuel...) **et sous contrôle de l'équipe éducative,**

Je soussigné (e) M., Mme .....

Représentant (e) légal(e) de l'élève mineur (e) :

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

**Autorise**                       **N'autorise pas**

le Principal du Collège Claude GIRARD ou ses représentants :

**A prendre ou utiliser des photographies et des vidéos de mon enfant,**  
- pour la photo de classe et le « trombinoscope »,  
- pour la presse, des expositions, des CD roms, des vidéos, des DVD roms, des reportages télévisuels,  
- pour son site internet

**A reproduire des travaux de sa composition écrits et/ou oraux**  
- Pour la presse, des expositions, des CD roms, des vidéos, des DVD roms, des reportages télévisuels  
- Pour son site internet et/ou sur le site académique

**A ouvrir une boîte aux lettres électronique**  
sous la forme *prénom.nom@laposte.net* pour mon enfant, conformément à la Convention entre la Poste et le Ministère de l'Education Nationale

Cette autorisation est valable pour la durée de vie desdits documents. Elle est donnée pour le temps de la scolarisation au collège sauf demande écrite de modification notifiée par le représentant légal de l'élève.

Attention : les prises de vue par les élèves avec téléphones portables équipés d'appareils photos numériques restent interdites, leur utilisation pouvant porter atteinte à la vie privée des personnes photographiées (cf. règlement intérieur).

A..... le.....

Signature,

40

Document inséré dans le carnet de liaison de l'élève

Pas de quoi fouetter un chat ? Oui certainement, mais la création d'une adresse électronique pour les élèves n'est pas qu'un simple acte technique !

Le document ci-dessus est-il « dans les clous » ? A-t-il une réelle valeur juridique ? A-t-il été validé par une instance compétente ? (cellule juridique du Rectorat, cabinet d'avocat spécialisé, ...)

## 18.2 Identité numérique de l'enseignant, réflexions

### • La messagerie professionnelle

L'institution dont dépend l'enseignant lui donne de fait une identité numérique au-travers d'une adresse électronique et d'un accès aux différents services numériques qu'elle met à disposition. On peut parler d'une identité numérique professionnelle imposée.

La messagerie électronique professionnelle utilisée à titre privé est à utiliser « avec des pincettes ». Chaque message privé devrait contenir la mention « personnel » ou « privé » dans son objet. Mais le volume de messages privés par rapport aux messages professionnels doit rester raisonnable, le contenu ne doit pas mettre en cause l'employeur, les pièces jointes ne doivent pas être trop grosses et leur contenu « correct » (pas d'images osées, ...).

En fait, ne vaut-il pas mieux utiliser son webmail personnel si l'on a un message privé à envoyer ? La jurisprudence sur ce sujet oscille entre droit du salarié et droit de l'entreprise. Tout n'est pas si tranché.

La citation ci-dessous montre toute l'ambiguïté de l'utilisation de la messagerie d'entreprise : (je considère un établissement d'éducation comme une entreprise)

Les tribunaux considèrent que tout message reçu ou envoyé depuis le poste de travail mis à disposition par l'employeur a par principe un caractère professionnel. Dans ce cas, l'employeur peut le consulter. Toutefois, si le message est clairement identifié comme étant personnel, par exemple, si l'objet du message précise clairement qu'il s'agit d'un message privé ou personnel, l'employeur ne doit pas en prendre connaissance. Il doit respecter le secret des correspondances.

Source : [sur le site de la CNIL](#).

#### • La plateforme de formation institutionnelle et la toile

Un environnement d'apprentissage se doit de respecter une normalisation (le SCORM<sup>11</sup> par exemple) pour que chacun puisse importer son cours sans devoir le réécrire, que ce soit dans Claroline, Dokeos, Moodle ou un autre espace acceptant cette norme.

Le dictionnaire TLFi (Trésor de la Langue Française Informatisé) donne cette première définition : [atilf.atilf.fr/](http://atilf.atilf.fr/)

1. La normalisation, qui résulte d'une définition collective des parties intéressées, a un triple aspect. L'un, qualitatif, vise à définir les performances minimales qu'un produit doit fournir au cours d'un usage normal. Le second, simplificateur, consiste à éliminer les variétés superflues. Le dernier, d'ordre dimensionnel, fixe les standards de taille permettant l'interchangeabilité des produits. TÉZENAS 1972

La normalisation (norme Scorm) favorise ainsi le travail de l'enseignant, les échanges de cours dans une équipe pédagogique. Elle est un plus significatif à l'introduction des Tic dans l'acte d'enseigner et d'apprendre. Le contenu réalisé est ainsi :

- **Réutilisable** : il peut être facilement modifié et utilisé par différents outils de développement ;
- **Accessible** : il peut être recherché et rendu disponible aussi bien par des apprenants que par des développeurs ;
- **Adaptable** : il peut être personnalisé selon un contexte (personnes, organisations) particulier ;
- **Interopérable** ou **compatible** : il peut fonctionner sur une grande palette de matériel, plates-formes, systèmes d'exploitation, navigateurs Web, etc.... ;
- **Durable** : il ne requiert pas d'importantes modifications avec les nouvelles versions des logiciels ;
- **Abordable** : le temps et les coûts nécessaires pour dispenser des formations peuvent être réduits et amener à une augmentation de l'efficacité et de la productivité.

Mais le mot normalisation a souvent un goût amer :

2. Normalisation à Prague, normalisation à Madrid, normalisation à Athènes... (...). Déjà, au siècle dernier, la notion d'ordre régnant avait perdu sa bonne réputation à Varsovie, et l'ordre maintenu, le plus souvent, est en ce siècle synonyme de violence. Le Monde, 18 févr. 1969, p.1, col.2.

Dans de nombreuses universités, dans des environnements numériques de travail dans le second degré, on observe une généralisation de l'utilisation de la plateforme Moodle. En cheminant sur les différents espaces, on est frappé par une uniformité de présentation. On peut avoir l'impression de se trouver dans une zone commerciale d'une grande ville dans laquelle on retrouve les mêmes grandes enseignes. Impossible de savoir si l'on est à Lyon, à Poitiers, à Besançon, ...

Cela peut donner envie aux concepteurs de cours de sortir de l'espace Moodle institutionnel et d'utiliser des outils variés du Web. Pour que le panel d'activités soit plus large, pour que l'ergonomie d'utilisation soit plus ouverte par exemple. La plateforme institutionnelle, qui permet l'inscription des apprenants à partir d'un annuaire, devient alors un simple lien vers les « vraies » activités.

L'enseignant de la maternelle à l'université varie ses présentations, ses approches. Il me semble important que l'espace de travail en ligne permette cette variété source de richesse.

<sup>11</sup> SCORM : Sharable Content Object Reference Model

Mais le fait de sortir du champ numérique institutionnel ne doit pas faire oublier à l'enseignant qu'il reste dans son rôle d'enseignant avec les devoirs inhérents à la fonction. S'il souhaite utiliser un blogue chez un hébergeur de la toile avec ses apprenants, il doit prendre un peu de recul : (le diaporama indiqué ci-dessous précise les choses)

- Prestataires en grand nombre
  - Embarras du choix !
  - Faut-il choisir ?
  - Quels sont les critères ?
  - Blogue institutionnel ou non ?
    - \* Académie d'Amiens : [blogs.ac-amiens.fr/](http://blogs.ac-amiens.fr/)
    - \* CRDP de Versailles : [blog.crdp-versailles.fr/](http://blog.crdp-versailles.fr/)
  - Sérieux des CGU (Conditions Générales d'Utilisation)
    - \* Charte de Webletters : [www.webletters.net/blogs/charte\\_blogs.pdf](http://www.webletters.net/blogs/charte_blogs.pdf)
  - Présence de publicité ?
  - Présence de blogues « douteux » ?
- > Blogues pédagogiques : [www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/diaporama/bloques\\_pedagogiques.ppt](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/diaporama/bloques_pedagogiques.ppt).
- > Blogues d'étudiants de M1 (préparation au C2i2e) : [www.jacques-cartier.fr/c2i2e\\_mef/bloques\\_individuels.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/c2i2e_mef/bloques_individuels.pdf).

« Un fossé de plus en plus grand est constaté entre les pratiques des étudiants et celles de l'académie : plagiat ; développement des réseaux sociaux personnels ou professionnels ; fossé entre les usages des plateformes offertes par les institutions centrées sur la transmission d'informations et l'explosion des usages du Web social en dehors des institutions. »<sup>12</sup> - Page 155

### 18.3 Le nom de domaine, une identité numérique mal connue

#### • Le nom de domaine privé

Acheter un nom de domaine est chose aisée et peu onéreuse. Entre 5 et 10 euros en moyenne par an !

- > Mon nom de domaine : [www.jacques-cartier.fr](http://www.jacques-cartier.fr)
- > Et aussi : [www.jacquescartier.net](http://www.jacquescartier.net) et [www.jacques-cartier.eu](http://www.jacques-cartier.eu) et [www.jacques-cartier.info](http://www.jacques-cartier.info)

Le nom que vous achetez vous est personnel, vous avez ainsi votre « griffe » sur Internet.

Lors de formations à distance pour former des formateurs, il est important, me semble-t-il, que les apprenants achètent un nom de domaine personnel. En outre ils peuvent se doter d'un espace disque et de logiciels fournis pour gérer leur site. Quelques euros par mois suffisent pour l'achat du domaine et d'un « pack » hébergement.

Cette présence sur la toile engage la personne à faire partie d'une vaste communauté de pratiques. Chacune et chacun élargit son espace de connaissances dans sa région, son pays et au niveau international.

Le nom de domaine permet également de disposer d'un blogue réellement personnel, sans publicité :

- > Mon blogue personnel [www.jacques-cartier.fr/blogue](http://www.jacques-cartier.fr/blogue)

J'écris également un blogue extime chez un prestataire privé. J'apparais sous le pseudo « Jack » :

- > Journal extime : [carter.blogg.org](http://carter.blogg.org)

Si vous lisez les Conditions Générales d'Utilisation de ce prestataire, vous serez étonnés de la volatilité éventuelle de vos billets et de la cohabitation de votre blogue avec d'autres un peu « douteux » !

J'ai ainsi décidé d'interrompre l'écriture sur ce blogue...

- > CGU de Blogg.org : [www.blogg.org/cgu.php](http://www.blogg.org/cgu.php)

N'hésitez pas alors à acheter votre nom de domaine par exemple en .fr. Vous serez référencé(e) auprès de l'AFNIC (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération).

- Cherchez la définition dans Wikipédia : [fr.wikipedia.org/wiki/Nom\\_de\\_domaine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_de_domaine) ;
- Taper « nom de domaine » dans un moteur de recherche, vous serez vite informé(e).

Ca y est, vous êtes mordus !

- > Remarque : « technoligne.fr » me coûte 7.76 euros pour un an. C'est moins cher que des pochettes transparentes pour stocker des documents papier !

#### • Le nom de domaine commercial

<sup>12</sup> Charlier, B, Henri, F, Sous la direction de (2010), "Apprendre avec les technologies", Paris, Presses Universitaires de France.

Mon épouse est professeur de danse libérale. Le nom de domaine est un élément incontournable pour ce type d'activité. Quatre-vingt-dix pour cent de la clientèle prend contact après avoir visité le site lié au nom de domaine.

J'ai le plaisir de gérer son site !

> Adresse de l'Atelier : [www.atelier-fontaine-argent.fr](http://www.atelier-fontaine-argent.fr) .

> Et aussi pour éviter la concurrence sur le nom de domaine : [www.atelier-fontaine-argent.com](http://www.atelier-fontaine-argent.com), [www.atelier-fontaine-argent.eu](http://www.atelier-fontaine-argent.eu), [www.atelier-fontaine-argent.biz](http://www.atelier-fontaine-argent.biz), [www.atelier-fontaine-argent.org](http://www.atelier-fontaine-argent.org), [www.atelier-fontaine-argent.info](http://www.atelier-fontaine-argent.info) .



[Retour table des matières](#)

## 19 Accompagner des étudiants vers le C2i2e



Logo du C2i2e

### 19.1 Les premiers pas avec un groupe master 1

A la rentrée 2011, il a été décidé de donner environ 16 heures de cours à un groupe d'étudiants du master 1 MEF (Métiers de l'Enseignement et de la Formation) du fait de l'obligation faite en 2012 aux futurs enseignants d'obtenir le C2i2e pour pouvoir enseigner. Le Directeur des études de l'époque (André Mariage) m'a confié cette tâche.



Page d'accueil de la formation sur Moodle

#### 19.1.1 La notion d'identité numérique personnelle et professionnelle

Dans de nombreux établissements, une adresse électronique est attribuée à chaque élève. Enseignants et élèves échangent ainsi via ce média tout au long de l'année scolaire.

Notre identité n'est plus seulement un document papier (carte d'identité, passeport, ...) mais elle est devenue numérique. Comment aborder la gestion de notre personnalité électronique ? Avons-nous un rôle à jouer auprès de nos élèves dans ce domaine ?

- \* « Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques. » (Feuille de positionnement B2i école) »
- \* « Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal. » (Feuille de positionnement B2i collège)
- \* « Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique » (Feuille de positionnement B2 lycée)



[Retour table des matières](#)

#### 19.1.2 Le nom de domaine



Le nom de domaine : un passeport en ligne

Jacques Cartier, enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté  
Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES) – Auto entrepreneur : [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

- **Exemple d'activité étudiant**

Le forum à thème du type « fouille collective » est une activité pédagogique qui invite chaque personne à faire une recherche sur Internet et à publier le fruit de la navigation effectuée. Une synthèse est ensuite rédigée par l'enseignant.

Dans le forum à thème « Nom de domaine », vous viendrez publier le fruit de votre recherche sur Internet sur la thématique du nom de domaine.

Est-ce un outil de communication qui peut vous être utile, pour votre vie privée, pour votre vie professionnelle ?

Vous pourrez réagir dans le forum aux différents écrits en demandant des précisions, en apportant des éléments d'information, ...



[Retour table des matières](#)

### 19.1.3 Le blogue pédagogique



J'aime votre blog !

- **Exemple d'activité étudiant**

Le blogue est un outil d'écriture simple, rapide et efficace. Il séduit de nombreux enseignants qui l'utilisent de façon personnelle et/ou avec leurs élèves.

La création d'un blogue dans la sphère Internet est chose aisée. Quelques instants suffisent pour créer ce lieu d'écriture. Mais allons un peu plus loin qu'une simple création technique !

Comment intégrer le blog dans l'activité pédagogique au quotidien par les enseignants et les élèves ?

Quels sont les apports et les limites de cet outil ?

Comment se lancer ?

> Présentation utilisée en introduction du cours : [http://www.jacques-cartier.fr/validation\\_c2i2e/bloques\\_pedagogiques.pptx](http://www.jacques-cartier.fr/validation_c2i2e/bloques_pedagogiques.pptx)

- **Consigne du travail à réaliser**

Nous avons visionné ensemble le vendredi 3 décembre une vidéo concernant le travail d'une enseignante sur un blog hébergé par Weblettrés :

> Lien pour accéder au blogue : <http://www.weblettrés.net/blogs/?w=lesmotsalab>

**Activité proposée : analyser le travail réalisé par cette enseignante avec ses élèves.**

Questions "guide" :

- quel a été son cheminement ?
- pourquoi s'est-elle orientée vers le blog comme outil ?
- quels sont les incidences principales qui sont intervenues sur la pratique pédagogique de la collègue ?
- quelles sont les compétences techniques utiles à ce mode de travail ?
- l'enseignant « béquille », est-ce péjoratif ?
- quels sont les changements principaux qui sont intervenus dans la gestion de la classe ?

Vous déposerez le fruit de votre travail dans un billet sur votre blogue personnel (Webpédagogique) pour le début janvier 2011. Vous donnerez la possibilité de poster des commentaires (que vous aurez à valider) pour que chacune et chacun puisse commenter votre billet.

Le mode de présentation vous sera personnel. Vous pouvez utiliser du texte, de l'image, du son, de la vidéo, ...

Vous indiquerez le lien sur votre billet dans le forum dédié « analyse\_vidéo ».

Je reste à votre disposition pour mener à bien ce travail.

J'ai pris contact avec les collègues de l'Iufm pour utiliser l'application de validation des compétences en ligne et vous tiendrai rapidement au courant sur la façon de procéder.

Bien à Vous,

Jacques Cartier

> **Consigne sur le blogue** : <http://lewebpedagogique.com/prepac2i2e/tag/blogue/>



[Retour table des matières](#)

#### 19.1.4 La PréAO, outil de l'enseignant



Vous êtes sur scène !

La présentation assistée par ordinateur (PréAO)<sup>13</sup> est depuis de nombreuses années un outil de prédilection de l'enseignant qui introduit une notion devant ses élèves par exemple, de l'étudiant qui « planche » devant un jury (master, doctorat, ...), du commercial qui présente son produit à un public d'acheteurs potentiels.

On pourrait se limiter à l'aspect technique du diaporama. Faire de belles diapositives, avec des animations, de belles images et vidéos et des sons percutants. Il faut bien sûr savoir gérer le logiciel, mais ce serait réducteur.

En effet, les diapositives projetées sont un support au discours, à la présentation d'un contenu. Et la diapositive (la forme) ne doit pas évincer le fond. Pensons aux animations tonitruantes qui épuisent le public au bout de quelques minutes !

Et puis il y a l'habileté avec laquelle le présentateur va faire passer son message : sa prestance devant le public, la portée de sa voix, son élocution, sa façon de manipuler ordinateur et vidéoprojecteur.

En fait, même dans une situation expositive, l'exercice de style diaporama n'est pas aussi simple !

- **Consigne de l'activité :**

**Objectif :**

Mener une activité collaborative pour produire un document pédagogique partagé.

**Productions attendues :**

- Un diaporama (préparé par le groupe) à présenter lors du prochain présentiel (5 diapositives au maximum, 7 si diapositive d'introduction et de fin)
- Synthèse personnelle rédigée sur le blogue (billet) évoquant la façon dont le travail collaboratif s'est organisé et déroulé. (Une page A4 au maximum)

**Thématique du diaporama :**

Présentation expositive d'une notion dans votre champ disciplinaire (pour des élèves de collège)

**Modalité :**

- Travail par groupes de 3 étudiants en fonction des affinités. Utilisation d'outils de collaboration pour la préparation : la plate-forme Moodle, MSN, Skype, courriel, téléphone, ...
- Outil de suivi et d'assistance : forum dédié "Forum production collaborative"

**Date butoir :**

Le prochain présentiel du vendredi 18 février en salle B17 de 14 h 30 à 16 h 30.

**Items du référentiel visités :**

- Domaine du B1 : Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif

Items :

<sup>13</sup> Souvent mieux connue sous le terme « diaporama » ou « PowerPoint » du nom d'un logiciel célèbre.

- 1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.
- 2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

Validation de l'activité sur la plate-forme de l'IUFM.



[Retour table des matières](#)

### 19.1.5 Le B2i, validation des compétences élèves, un enjeu de taille



Les technologies de l'information et de la communication (TIC) impactent fortement la vie de toute personne aujourd'hui. A tel point que l'accès à certains métiers (le métier d'enseignant), à certains diplômes (le diplôme national du brevet - DNB) dépendent de l'obtention d'un certificat (Certificat Informatique et Internet niveau 2 enseignant) ou d'une attestation (Attestation du Brevet Informatique et Internet).

Un certificat, une attestation ne sont pas des diplômes. L'enjeu est de valider des compétences tout au long d'un cursus de formation. En Collège, par exemple, le B2i est validé de la sixième à la troisième.

Valider des compétences, cela nécessite une démarche particulière pour les intéressés :

- Les élèves doivent s'investir et intégrer leurs demandes de validation dans leur curriculum de formation. Ils sont acteurs de leur évaluation ;
- Les enseignants conçoivent des activités pédagogiques au quotidien qui permettent de valider des compétences du référentiel.

On se situe dans le cadre d'une démarche active de l'élève qui demande une validation de compétences. Cette autoévaluation est novatrice. Elle encourage les partenaires à réinterroger les méthodes d'évaluation employées et leur pertinence.

L'accès au logiciel en ligne GiBii (Gestion Informatisée du Brevet Informatique et Internet) peut être un levier important de développement des usages. Il allie souplesse et efficacité en autorisant les acteurs à se connecter de tout endroit connecté à l'Internet.

Nous allons utiliser un site test pour découvrir comment fonctionne la validation des compétences. Le document "b2i\_etablissement.pdf" sera votre guide.

-----

A l'issue de cette activité en présence, il vous sera demandé de publier une synthèse d'une page sur votre blogue personnel.

Bien à Vous,

Jacques Cartier



[Retour table des matières](#)

### 19.1.6 L'enseignant producteur de ressources



L'embarras du choix

Que ce soit sur un support papier ou un support numérique, l'enseignant est un producteur de ressources. La présence d'un environnement numérique de travail, d'une plateforme de formation comme Moodle, de solutions gratuites en ligne (comme Google documents) invitent chacune et chacun à mettre ses productions en ligne.

L'espace de travail que nous allons utiliser est proposé par le pôle de compétences foad (formation ouverte et à distance) du ministère de l'éducation. (<https://foad.orion.education.fr/>)

Adresse du site utilisé par mes élèves : <http://www.technoenligne.fr> .

Pour se connecter, cliquer "Connexion" en haut à droite de l'écran.

Vos identifiants sont : "apprenant 1", mot de passe "apprenant 1" (de 1 à 16)

-----  
 Domaine du C2i2e concerné : B2 - conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage.

1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice.
2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement.
3. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information.
4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques :
  - en opérant des choix entre les supports et médias utilisables
  - en respectant les règles de la communication.
5. Concevoir des situations ou dispositifs introduisant de la mise à distance.



[Retour table des matières](#)

### 19.2 L'organisation du dispositif pour l'UFR SLHS

Le dispositif C2i2e est intégré aux plaquettes du master MEF. 60 heures sont allouées sur les deux années M1 et M2. Les étudiants travailleront en groupes de 15 à 16. Dix groupes seront ainsi créés.

Les séquences en présence dureront 2 heures. Des activités à distance permettront des productions de groupes. Le synchrone sera utilisé pour réguler la formation.

Tableau : les grandes lignes du dispositif de formation

Domaines	Quelques indications de contenus et d'activités d'appui	Heures	Compétences visées prioritairement
Appropriation du Référentiel Auto positionnement	Présentation du C2i 2e, Auto-positionnement avec l'application nationale (cet auto positionnement aide également à la réflexion et à la compréhension par rapport à ce qui est exigé pour la certification). Lien : <a href="http://c2i.education.fr/c2i_ens">http://c2i.education.fr/c2i_ens</a>	5 h	
Environnement numérique professionnel, communication	Apports de connaissances sur les ressources humaines et matérielles dans le scolaire. Le B2i. Les règles de communication. TP : les outils utilisés pour la formation.	12 h	A1
Responsabilité éthique, juridique, déontologie	Apports de connaissances (ressources en ligne dont vidéos), QCM, étude de cas.	10 h	A3
Enseignement,	Apports de connaissance : apports des TICE pour les	21 h	B2, B3, B4

apprentissage	apprentissages, les TICE dans les programmes. Activités : analyse de séances, élaboration de scénarios, mise en œuvre en situation, analyse de la mise en œuvre.		
Collaboration, interaction, formation, Recherche d'informations, veille pédagogique et scientifique	Apports de connaissances et TP : identification, exploitation de ressources en ligne, organisation d'une veille pédagogique. Activités à mener en travail collaboratif (peuvent être reliées à la partie précédente).	12h	B1, A2



[Retour table des matières](#)

## 20 Le dispositif « Distance zéro »

- **Dispositif de formations transfrontalières pour les demandeurs d'emploi, les étudiants et les salariés en Champagne-Ardenne et Wallonie !**



Logo de distance zéro

J'ai participé à ce dispositif comme concepteur de parcours. J'ai réalisé 5 parcours de formations de formateurs à la foad :

- Principes pédagogiques du scénario d'apprentissage
- Concevoir des ressources pédagogiques adaptées aux différentes modalités
- Définir et mesurer le périmètre des formations plurielles
- La réponse est foad, mais quelle est la question ?
- Établir un cahier des charges blended learning



[Retour table des matières](#)

## 21 La mission du Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES)



En avril 2011, une mission m'a été confiée. Il s'agit d'un rôle d'expert des dossiers de demande d'autorisation de mettre en œuvre le C2i2e déposés par les universités.

Les universités candidates ont déposé un dossier de demande de validation qui a été expertisé par des spécialistes (en doublette).



[Retour table des matières](#)



## 24 Conclusion, si l'on peut conclure !

Une conclusion est souvent une question posée. Car peut-on conclure, alors que le domaine du numérique est en mouvement, impacté par le développement des technologies et par les courants pédagogiques ?

Comme l'indique Geneviève Jacquinot ([signet](#)) :

« Les développements technologiques loin de remplacer l'enseignant (...) ne font qu'exiger de lui plus de maîtrise dans la connaissance des processus d'apprentissage et toujours plus d'imagination, ... ».

Cette imagination au quotidien oblige l'enseignant à être en éveil, à se ressourcer par la veille, à échanger avec des collègues dans des communautés de pratique, à mettre en adéquation sa pratique avec l'évolution de la société et du paradigme de formation tout au long de la vie.

L'EFTLV désigne toutes les activités d'apprentissage, quels que soient le temps et le lieu d'acquisition, « depuis la période préscolaire jusqu'après l'âge de la retraite, y compris l'éventail complet de l'éducation et de la formation formelles, non formelles et informelles ... dans le but d'améliorer ses connaissances, ses qualifications et ses compétences, que ce soit dans une perspective personnelle, citoyenne, sociale ou en vue d'un emploi ». Les principes applicables dans ce contexte sont les suivants : l'individu est le sujet de l'apprentissage, l'égalité des chances doit être assurée ainsi que la qualité de l'apprentissage.<sup>14</sup>

Pour les apprenants dont j'ai la charge, quelles seront les technologies éducatives de demain, la modalité distante aura-t-elle pris de l'ampleur ?

Comment la professionnalité de chacun va-t-elle se décliner tout au long d'une carrière qui s'annonce longue ?

Je suis sorti du système éducatif, eux vont y entrer ! C'est un challenge passionnant que de les accompagner dans le parcours qui les attend.

Jacques Cartier

23 décembre 2014



[Retour table des matières](#)

<sup>14</sup> Éducation et Formation Tout au Long de la Vie : <http://eduscol.education.fr/cid46947/concept-d-eftlv.html>

## 25 Annexes

### 25.1 Bibliographie

#### • Je reprends les ouvrages lus depuis le début des années 2003.

Albéro, B, (2000), L'autoformation en contexte institutionnel, Paris, L'Harmattan.

Alter, N, (2000), L'innovation ordinaire, Paris Presses universitaires de France.

Ardouin, T, (2006), Ingénierie de formation pour l'entreprise, Paris, Dunod.

Aron, G L, Bruillard, E, (2006), Technologies de communication et formation des enseignants, Lyon, Institut national de recherche pédagogique.

Baccino, T, (2004), La lecture électronique, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Bissey, C, Moreau, JL, (2003), Paris, Presses Universitaires de France.

Bouthry, A, Jourdain, C, (2003), Construire son projet de formation en ligne, Paris, Éditions d'Organisation.

Brugvin, Marielle, (2005), Formations ouvertes et à distance, Paris, L'Harmattan.

Castells, M (2001), La galaxie Internet, Paris, Fayard.

Chanier, T, Cartier, J, 2006, Communauté d'apprentissage et communauté de pratique en ligne : le processus réflexif dans la formation des formateurs, Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, <http://www.profetic.org/revue>.

Chaptal, A, (2003), L'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire, Paris, L'Harmattan

Charlier, B, Henri, F, (2010), Apprendre avec les technologies, Paris, Presses Universitaires de France.

Charlier, B, (1999), Utiliser les TIC, une occasion de changer sa pratique ?, colloque Syntic (SYnergies des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

Charlier, B, Peraya, D (sous la direction de), (2007), Transformation des regards sur la recherche en technologie de l'éducation, Bruxelles, De Boeck Université.

Cifali, M, André, A, (2007), Écrire l'expérience, vers la reconnaissance des pratiques professionnelles, Paris, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE.

Cifali, M, Périlleux, T, (2012), Les métiers de la formation malmenés, Paris, L'Harmattan

Daele, A, Charlier, B (2006), Comprendre les communautés virtuelles d'enseignants, Paris, L'Harmattan.

Depover, C, Karsenti, T, Komis, V, (2009), Enseigner avec les technologies, Québec, Presses Universitaires du Québec.

Deschryver, N,( 2008), Interaction sociale et expérience d'apprentissage en formation hybride. Thèse Présentée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Éducation, téléchargeable sur <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00338100/fr/>.

Duveau-Patureau, V, (2004), Revue Distance et savoirs -Volume 2 - n° 1/2004, Chasseneuil, Cned.

Gil, P, Martin, C, (2004), Les nouveaux métiers de la formation, Paris, Dunod.

Giordan, A, Saltet, J, (2007), Apprendre à apprendre, Paris, E JL.

Glickman, V, (1999), Formations ouvertes et à distance : le point de vue des usagers, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique.

Gravé, P (2002), Formateurs et identités, Paris : éducation et formation, Presses Universitaires de France.

Hamekine, Daniel, (2005), Les objectifs pédagogiques, Issy les Moulineaux, ESF éditeur.

Henri, F, Lundgren-Cayrol, (2003), Apprentissage collaboratif à distance, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Houssaye, J, (2002), Quinze pédagogues, Paris, Bordas pédagogie.

Houssaye, J, (2007), Autorité ou éducation ?, Paris, ESF éditeur.

Jacquinet, G, (1985), L'école devant les écrans, Paris : ESF éditeur.

Jézégou, A, (2005), Formations ouvertes, Paris, L'Harmattan.

Lebrun, M, (2005), eLearning pour enseigner et apprendre, Louvain la Neuve, Bruylant-Académia.

Lessig, L, (2001), L'avenir des idées, Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Jacques Cartier, enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté

Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES) – Auto entrepreneur : [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

- Linard, M (2003), Autoformation et enseignement supérieur, Paris, Hermès / Lavoisier
- Maniez, D, (2008), Les dix plaies d'Internet, Paris, Dunod
- Maniez, D, (2012), Préparer et réussir les C2i2e, Paris, Dunod
- Meirieu, P, (1987), Apprendre... oui mais comment, Paris, ESF éditeur.
- Meirieu, P, (2000), Itinéraire des pédagogies de groupe, Lyon, Chronique sociale.
- Meirieu, P, (2005), Lettre à un jeune professeur, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur.
- Meirieu, P, (2007), Pédagogie, le devoir de résister, Paris, ESF éditeur.
- Meunier, J-P, Peraya, D (2004), Introduction aux théories de la communication, Bruxelles, De Boeck.
- Naymark, J (sous la direction de), (1999), Guide du multimédia en formation, Paris, Retz.
- Papadoudi, H, (2000), Technologies et éducation, Paris, Presses Universitaires de France.
- Paquay, L, Altet, M, Perrenoud, P, (2001), Former des enseignants professionnels, Bruxelles, De Boeck.
- Pennac, D, (2007), Chagrin d'école, Paris, Gallimard.
- Peretti (De), A, (2005), Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation, Issy les Moulineaux, ESF éditeur.
- Perrenoud, P, (2003), Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant, Paris, ESF éditeur.
- Perrenoud, P, (2004), Pédagogie différenciée, Issy les Moulineaux, ESF éditeur.
- Perrenoud, P, (2012), L'organisation du travail, clé de toute pédagogie différenciée, Issy les Moulineaux, ESF éditeur
- Przesmycki, H, (2004), La pédagogie différenciée, Paris, Hachette Éducation.
- Rivière, A, (1990), La psychologie de Vygotsky, Liège, Pierre Marga éditeur.
- Rogers, C, (1999), Liberté pour apprendre, Paris, Dunod.
- Savoie-Zacjc, L, (1993), La réussite du changement en éducation, Montréal, Éditions logiques,
- Sorel, M, Wittorski, R, (2005), La professionnalisation en actes et en questions, Paris, L'Harmattan.
- Wittorski, R, (2007), Professionnalisation et développement professionnel, Paris, L'Harmattan.



[Retour table des matières](#)

## 25.2 Table des index

- |  |   |
|--|---|
| autoévaluation, 11                               | Identité numérique, 17                  |
| B2i, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 22, 24        | interactions, 8                         |
| Blogue, 18                                       | Inti, 7, 8                              |
| blogue pédagogique, 20                           | Learn-Nett, 7, 8                        |
| C2i, 8, 9, 13                                    | livre numérique, 12                     |
| Centra, 9  | master MEF, 23                          |
| Certificat Informatique et Internet niveau 1, 13 | messagerie, 17                          |
| classe virtuelle, 9, 10                          | MINES, 1, 25                            |
| classeur en ligne, 11                            | Mission Tice, 13                        |
| climat social, 8                                 | nom de domaine, 10, 18, 19, 20          |
| collaboration à distance, 8                      | normalisation, 17                       |
| Collaborer, 8                                    | présentation assistée par ordinateur, 5 |
| diaporama, 5, 6                                  | professionnalité, 4, 25                 |
| Didapages, 12, 23                                | QuickPlace, 6, 7, 10                    |
| dispositif, 6, 7, 8, 9                           | Responsabilité, 14, 15                  |
| ENT, 11, 12, 13                                  | ressources, 6, 7, 13, 22, 23            |
| environnements numériques de travail, 17         | Retour réflexif, 8                      |
| équipe informatique, 13                          | routines, 5                             |
| espace collaboratif, 6                           | Scorm, 13                               |
| espace pédagogique, 10                           | SCORM, 17                               |
| Exelearning, 13                                  | synchrone, 1, 9, 13, 23                 |
| Fodad, 7   | technologie, 2, 10, 14                  |
| formation tout au long de la vie, 25             | Tic, 3, 4, 5, 15                        |
| Gibii, 12  | Tice, 4, 7, 12                          |
| GiBii, 22  | valeur juridique, 16                    |
| grains de formation, 13                          | Weblettres, 18, 20                      |
| helpdesk, 13                                     | webmail, 17                             |

Jacques Cartier, enseignant honoraire à l'Université de Franche-Comté

Ancien Expert auprès de la Mission Numérique pour l'Enseignement Supérieur (MINES) – Auto entrepreneur : [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

[Retour table des matières](#)

### 25.3 Table des illustrations

Image en Creative Commons Paternité sur Flickr .....	1
Le MO5 Thomson avec son boîtier réseau .....	3
Image en Creative Commons Paternité sur Flickr.com .....	4
One Laptop per Child : un portable par enfant .....	4
Ma première salle de classe en 1970 ressemblait à cette image .....	5
Utiliser les Tic en pédagogie, une démarche labyrinthique ? .....	6
Organisation de FODAD : une constellation de sites QuickPlace .....	7
Déroulé de SOFFIA .....	8
Les espaces de travail de SOFFIA .....	9
Écran type de la plateforme Centra .....	10
Logo Pairform@nce .....	11
L'action 3.2.1 .....	12
Quelques consignes de travail pour les élèves de 4ème. ....	13
Page d'accueil de Gibii .....	14
Logo Exelearning .....	15
Speakers's corner (Hyde Park à Londres) .....	15
Site education.laposte.net .....	16
Document inséré dans le carnet de liaison de l'élève .....	18
Logo du C2i2e .....	21
Page d'accueil de la formation sur Moodle .....	21
Le nom de domaine : un passeport en ligne .....	21
J'aime votre blog ! .....	22
Vous êtes sur scène ! .....	23
L'embarras du choix .....	25
Logo de distance zéro .....	26

[Retour table des matières](#)